



Ville de Fribourg

## Service du Cadastre

### Tarifs valables dès le 01.01.2011

Basé sur le tarif d'honoraires pour la mise à jour de la mensuration officielle TH33 -  
Edition 1992 pour les frais de traitement et sur l'Arrêté cantonal d'application  
des dispositions fédérales du 15 janvier 1996 pour les émoluments.

Indice 2011 : 1.21



# Index

<b>Généralités</b> .....	3
<b>Voies de droit</b> .....	3
<b>Cas particuliers</b> .....	3
<b>Mandat</b> .....	4
<b>Etablissement d'un plan de situation</b> .....	4
<b>Services publics</b> .....	4
<b>Plans topoparcellaires (situation, courbes)</b> .....	4
<b>Plans topoparcellaires (situation, courbes, hauteurs bâtiments)</b> .....	4
<b>Etablissement de fichiers / Extrait de la base de données</b> .....	5
<b>Facturation selon les ordonnances fédérales et cantonales</b> .....	5
<b>Tirage "Plotter" par format/m<sup>2</sup>et fichier « image » (TIF, JPEG, GIF...)</b> .....	5
<b>Fichier « vecteurs »</b> .....	5
<b>Travaux spéciaux</b> .....	5
<b>Photo aérienne/Reproduction</b> .....	6
<b>Plans divers</b> .....	6
<b>Reproduction de documents</b> .....	6
<b>Tarifs étudiants valables pour tous les documents délivrés</b> .....	6
<b>Matériel divers</b> .....	6

# Généralités

## Voies de droit

Les décisions prises en application des présents tarifs sont sujettes à réclamation auprès du Conseil communal conformément à la loi sur les communes (cf LC art. 153 ch. 2).

## Cas particuliers

Pour tous les cas non-prévus dans le tarif, c'est le cas le plus proche qui est appliqué.

## Mandat

Le prix de base pour chaque mandat est de **Fr. 25.-**

La facturation des documents et plans est calculée avec un droit d'auteur jusqu'à 50 exemplaires

## Etablissement d'un plan de situation

**Total**  
Y compris  
émolument et mandat

A4 / A3 papier

Fr. 55.-

Pour formats spéciaux :  
Formulaire de calcul cantonal ad hoc sera utilisé

## Services publics

Les copies de plans pour les services publics seront facturées sans les émoluments.

L'établissement de documents pour les services publics sera facturé selon le tarif horaire mentionné selon le document spécifique (Tarifs : horaires et reproductions)

## Plans topographiques (situation, courbes)

	<b>Emoluments</b>	<b>Données topographiques</b> (courbes de niveaux)	<b>Total</b>	<b>Copie Supplém.</b>
Copie A4	Fr. 30.-	Fr. 100.-	Fr. 130.-	Fr. 5.-
Copie A3	Fr. 30.-	Fr. 200.-	Fr. 230.-	Fr. 5.-
Copie ½ feuille 70/50	Fr. 215.-	Fr. 400.-	Fr. 615.-	Fr. 12.-
Copie feuille 70/100	Fr. 430.-	Fr. 800.-	Fr. 1'230.-	Fr. 24.-

## Plans topographiques (situation, courbes, hauteurs bâtiments)

	<b>Emoluments</b>	<b>Données topographiques</b> (courbes de niveaux) (hauteurs bâtiment)	<b>Total</b>	<b>Copie Supplém.</b>
Copie A4	Fr. 30.-	Fr. 200.-	Fr. 230.-	Fr. 5.-
Copie A3	Fr. 30.-	Fr. 400.-	Fr. 430.-	Fr. 5.-
Copie ½ feuille 70/50	Fr. 215.-	Fr. 800.-	Fr. 1'015.-	Fr. 12.-
Copie feuille 70/100	Fr. 430.-	Fr. 1'600.-	Fr. 2'030.-	Fr. 24.-

## Etablissement de fichiers / Extrait de la base de données

Prix de base par commande Fr. 25.-

Fichier correspondant aux données de la carte (1:5000)	Forfait	Fr. 200.-
Fichier correspondant aux données du plan (1:2000)	Forfait	Fr. 500.-
Fourniture d'un CD	Pièce	Fr. 20.-

## Facturation selon les ordonnances fédérales et cantonales

### a) Facturation de la modification de la base Topobase

Travaux nécessaires pour un changement de la couverture du sol Forfait Fr. 150.-

### b) Extraits numériques et graphiques de plans - Art. 18

a) Les émoluments facturés à un utilisateur occasionnel sont composés des frais de traitement plus, par zone et par hectare :

	Zone A	Zone B	Zone C
Par remise ou utilisation	36.-	7.20	1.80

b) Les émoluments facturés à un utilisateur permanent sont composés des frais de traitement plus, par zone et par hectare :

	Zone A	Zone B	Zone C
Pour la première livraison	60.-	12.-	3.-
Annuellement pour la mise à jour	10.-	2.-	0.50

c) Ces montants sont réduits de 50% lors de la diffusion ou la restitution de données numériques de la seule couche des biens-fonds.

d) La part d'émoluments afférente aux frais d'investissement et aux frais de fonctionnement pour l'utilisation officielle, la diffusion ou la restitution d'une oeuvre graphique, est dans tous les cas d'un tiers des émoluments prévus aux alinéas 1 et 2. Il en est de même pour la restitution graphique d'une oeuvre numérique.

e) Le montant prélevé à la source auprès des diffuseurs en application de l'article 9 alinéa 3 est de 5'000 francs.

## Tirage "Plotter" par format/m<sup>2</sup> et fichier « image » (TIF, JPEG, GIF...)

A4	A3	A2	A1	A0	M <sup>2</sup>	Copie Suppl.
21 x 29.7 cm 30.-	42 x 30 cm 40.-	42 x 60 cm 60.-	84 x 60 cm 80.-	84 x 120 cm 100.-	100.-	5.-

## Fichier « vecteurs »

AFUAG vecteur	Fr. 200.-
Plan schématique ville (A4)	Fr. 30.-

## Travaux spéciaux

Extrait de cartes avec bâtiments mis en évidenceFr. 90.-

## Photo aérienne/Reproduction

	<b>Photo entière</b>	<b>A4</b>	<b>A3</b>
Photo aérienne	150.-	50.-	80.-

**Prêt d'une photo par semaine** Fr. 100.-

## Plans divers

	<b>Plan entier</b>	<b>A4</b>	<b>A3</b>
Plan Ducotterd	80.-	20.-	40.-
Plan Martini	50.-		

## Reproduction de documents

Photocopie	Fr.	1.-
Frais postaux	Fr.	5.-

## Tarifs étudiants valables pour tous les documents délivrés (copie sans émoluments)

### Papier

A4 =	Fr.	3.-	A1 =	Fr.	16.-
A3 =	Fr.	4.-	A0 =	Fr.	32.-
A2 =	Fr.	8.-	M <sup>2</sup> =	Fr.	32.-

## Matériel divers

Répertoire des rues	Fr.	3.-
Borne en granit	Fr.	32.-
Polygone en granit	Fr.	32.-
Cheville en laiton "Point-limite"	Fr.	10.-
Petite cheville en laiton avec pas de vis	Fr.	2.50
Polygone en laiton (petit)	Fr.	5.50
Polygone en laiton (grand)	Fr.	15.-
Regard en fonte "mensuration" (grand)	Fr.	130.-
Regard en fonte "mensuration" (petit)	Fr.	86.-
Plaque « Numéros de bâtiment »	Fr.	30.-